

Audition de M. Emmanuel C.

Lundi 17 février 2020 de 14h à 16h

Maison de l'ordre des avocats de Paris, 2 rue de Harlay, 1^{er} arrondissement, Paris

Point d'attention : Dans cette version du témoignage, les identités du ou des agresseurs ont été modifiées par des pseudonymes, ainsi que les personnes directement mises en cause pour des faits susceptibles de recevoir des qualifications pénales (notamment : non dénonciation, non-assistance à personne en danger). Les pseudonymes sont entre slash (ex : /X/) pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Certaines données ont été modifiées lorsqu'elles permettaient d'identifier sans équivoque et directement ces personnes (ces modifications sont également entre //). Les autres identités, les noms d'institutions ainsi que de lieux ont été conservés.

Présents pour la CIASE : Didier GUERIN (membre) ; Françoise NEHER (membre associée) ; un rapporteur pour le compte rendu.

Didier Guérin - En premier lieu je vous demanderai si vous acceptez que vos propos soient enregistrés et déposés dans les archives de la CIASE ?

Emmanuel C. - Oui j'ai donné mon accord, mais pour une retranscription. Enfin je ne sais pas si vous m'enregistrez, madame ?

Rapporteur - Je suis étudiante à l'École de Psychologues Praticiens et je suis ici pour prendre des notes sur l'entretien et pour l'enregistrer.

EC - D'accord, très bien.

DG - Vos propos ne feront pas l'objet donc d'une exploitation autre.

R - Non, bien sûr.

DG - Vous souhaitez que votre audition reste anonyme ?

EC - Non pas obligatoirement.

DG - Vous avez un document écrit, que vous vous apprêtez à nous remettre ?

EC - Je pourrais vous en laisser un exemplaire si vous le souhaitez.

DG - Cela facilitera peut-être la retranscription. Nous nous présentons.

Françoise NEHER - Je ne fais pas partie directement de la commission. Je suis magistrat honoraire, c'est à dire magistrat en retraite. Nous sommes quelques personnes à participer aux auditions en renfort des membres de la commission.

DG - Pour ma part, je suis ancien magistrat à la Cour de Cassation. Nous allons maintenant entendre vos déclarations spontanées puis ensuite, nous échangerons.

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

EC - Si vous voulez ; c'est une épreuve qui n'est pas facile, de me présenter devant vous et je souhaiterais pouvoir m'accrocher, au fil de ma relation, à mes notes. Vous pouvez m'interrompre, c'est un exercice en dialogue, mais j'avoue en ressentir véritablement le besoin.

DG - Et au fur et à mesure du temps vous verrez, si on s'interrompt.

EC - Oui bien sûr. Voilà donc je souhaiterais faire cette déclaration liminaire devant vous aujourd'hui afin de ne pas être englouti par l'émotion dans la limite des « mots » qui ne peuvent contenir les « *maux* » dont nous souffrons. Il me faut aujourd'hui, et ce n'est pas simple, parler à haute voix, de mon fardeau devant vous. Cette audition constitue, pour chacune des personnes entendues, je n'en doute pas, une épreuve. C'est également mon cas aujourd'hui, comme je vous l'indiquais préalablement, je suis bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions dans le cadre de cette présentation ou à son issue, comme vous le souhaitez.

Je m'appelle Emmanuel C., je suis haut fonctionnaire administrateur civil, âgé de 54 ans, marié, j'ai deux enfants mais je demeure à mon propre étonnement, croyant, en dépit du témoignage que je souhaite aujourd'hui, vous rapporter, tel un muet ayant retrouvé l'usage de la parole, et fraternel avec toutes les victimes d'abus sexuels commis au sein et parfois au nom de l'Église catholique.

Ma femme et mon fils me soutiennent. L'une pleinement avec la réserve d'une histoire irréductible et choquante pour qui ne l'a pas vécue, qui ne peut se confondre avec la sienne.

Mon garçon aussi, dans la conception intuitive qu'il peut avoir de la nécessité pour son père de parler et de le soulager à son tour ainsi d'un traumatisme profond dont il n'a pas à hériter.

Je tiens préalablement à saluer votre engagement bénévole et je n'en doute pas, éprouvant, au sein de cette commission indépendante, œuvrant au dévoilement de la parole des victimes et à l'établissement des responsabilités de l'Institution catholique.

Pour ce qu'elle n'a pu, su, entendre des victimes et pour avoir couvert de son silence un magistère moral et religieux parfois dévoyé. Je n'espère rien de la justice humaine, les faits étant prescrits. J'ai pour citer un poète que j'aime beaucoup : « La rage et j'enrage contre cette lumière qui se meurt ». Cela résume tout ce qui a pu m'arriver depuis mon plus jeune âge, je témoigne aujourd'hui, illustration de la solidarité viscérale, qui lie les victimes de ces abus entre elles, sur le conseil d'un ami lui aussi victime et que vous avez récemment auditionné.

Je cherche la reconnaissance également à travers cette présentation de l'enfant bafoué que je fus, et du sujet que je tente de devenir en surmontant ma répulsion première à partager mon secret, cette solitude qui m'accompagne depuis l'enfance. Je vous avouerai qu'à cet instant, je préférerais regarder les nuages dans le ciel ou aller plonger dans l'océan.

C'est la première fois que ma parole est rendue publique. J'espère œuvrer à ce que le prétexte de la foi n'accomplisse plus de tels dommages pour les jeunes croyants d'aujourd'hui. J'essaierais de me tenir à une relation relativement concise en quatre temps. Placée sous l'ombre portée - j'ai longtemps travaillé dans les musées - d'une leçon de ténèbres pour moi assez évocatrice, celle du peintre Goya et de son tableau « Jupiter dévorant ses enfants ».

Je rappellerai synthétiquement le contexte et les faits qui me concernent, je souhaiterais poursuivre en décrivant ce que je nomme le crime aux vertus sympathiques, comme l'encre du même nom. C'est à dire l'alliance perverse, invisible, le pacte de prédation pouvant être réalisé dans la commission de ces abus entre ministres du culte et cellule familiale.

J'évoquerai également mon voyage intérieur au bout de la nuit, les retentissements insidieux de ces faits cumulés sur ma santé, dans ma vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale en soulignant l'effet de mort psychique, l'engloutissement et le refoulement induits par ces événements.

DG - A ce stade monsieur, est-ce que ne vous pourriez pas nous décrire qui vous êtes sur le plan professionnel ?

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

EC - Il y a les chasseurs cueilleurs, les agriculteurs, voilà ce sont deux catégories. Je participe de la première, celle des fonctionnaires qui voyagent au sein de différents départements ministériels. [...]

DG - Beaucoup de diversité, que l'on peut l'envier d'ailleurs. Très bien, voilà. Continuez, excusez-moi de vous avoir coupé.

EC - Non, je vous en prie. Cela permet de situer la personne que vous avez face à vous. On peut être résilient sur certains aspects.

FN - Heureusement.

DG - Oui heureusement.

EC- Mais c'est un parfait enchaînement avec le dernier point de ma présentation que je souhaite préciser. Ayant été objet suffisamment longtemps durant mon enfance, je souhaite démontrer que je peux devenir également un sujet. C'est aussi ce que nous souhaitons en tant que victimes, dans l'économie générale de la démarche courageuse et vulnérable que vous instruisez dans les travaux de cette commission.

Je suis le cadet d'une famille de cinq enfants. J'avais 11 ans en 1976 et entrais à la suite de mes frères aînés dans un collège de l'enseignement privé sous contrat qui scolarisait environ 1000 élèves de la sixième à la terminale. Cette institution qui existe toujours est réputée dans cette ville un peu étrange où la culture ouvrière a toujours cohabité dans une tension un peu permanente avec une bourgeoisie provinciale de tradition catholique.

J'en viens à l'auteur effectivement assez rapidement, c'était l'Abbé /X/. Qui est aujourd'hui, me semble-t-il, décédé selon les quelques recherches que j'ai pu faire et qui était notre aumônier scolaire et responsable de catéchèse. Il assurait le catéchisme de l'ensemble des collégiens tout en les préparant comme directeur de conscience à leur profession de foi en classe de quatrième, ce qui fut mon cas comme d'autres.

DG - Il avait quel âge à l'époque ?

EC - Une cinquantaine d'années, j'allais y venir.

DG - Oui donc il serait très âgé s'il était encore là.

EC - Il aurait été très âgé effectivement. Les faits se sont déroulés dans ce collège et dans des lieux de retraites spirituelles de la périphérie durant deux ans. De 1976 à 1978, soit de 11 à 13 ans. Donc quels étaient les agissements ? Ils consistaient en des caresses des cheveux parfois accompagnées de baisers et généralement suivis d'attouchements sur les parties génitales. Les scènes de crime oserai-je dire, avaient la configuration suivante : un aparté entre moi et l'abbé à l'issue du catéchisme dans le local qui était dédié d'un bâtiment situé en fond de cour où étaient réunis les enfants du collège. Ou encore sur un banc, à l'ombre des arbres lors des retraites spirituelles. Je me souviens encore très précisément de cet homme. Un physique sec, la barbe taillée poivre et sel et je me souviens de ses tenues aussi successives, en tenue civile à col lors du catéchisme ou revêtu d'une aube blanche à capuchon lors de nos retraites.

Voilà, j'invoque un petit peu cette mémoire sélective de l'enfant que j'étais. Je me souviens avoir éprouvé un effet, récurrent chez les victimes, de sidération, de dédoublement occasionné par la commission de ces actes. Idée dérangement, flottante dans mon esprit, d'une distorsion profonde entre l'enseignement religieux qui m'était dispensé et les pratiques imposées par ce prêtre. Je n'ai pas plus à rapporter sur ce prêtre puisque les faits ont cessé après ma confirmation et que j'étais désormais dispensé de fréquenter ce prêtre, néanmoins toujours présent dans ce collège jusqu'à la fin de ma scolarité. Je passais mon bac en 1984 et je

ne suis jamais retourné dans cet établissement tout en conservant des contacts avec d'anciens camarades mais ayant décliné toutes les réunions d'anciens élèves.

DG - C'est donc l'établissement que vous avez fréquenté...

EC - Que j'ai fréquenté de la sixième à la terminale oui, qui couvre donc toute ma scolarité secondaire.

L'ambiance générale au sein de cette institution était d'admettre un peu le caractère ordinaire et anodin de ce type d'agissements. Le proviseur de l'établissement qui était bien connu des élèves, convoquait dans son bureau, des élèves ayant sa préférence. Ce qui lui a valu selon le fanzine interne des lycéens que j'ai pu récupérer il y a quelques années, une campagne de défense des élèves mais toujours sur un registre un peu sous-jacent, jamais verbalisé.

FN - Défense des élèves par rapport à ?

EC - Par rapport aux agissements du directeur de cet établissement à l'époque.

DG - Qui était un laïc ?

EC - Qui était un laïc, qui fut même un éphémère député entre /1983/ et /1984/ et en /1986/ il a dû quitter l'établissement sous la pression de certains parents d'élèves qui commençaient à se rebiffer et puis de ces lycéens courageux qui dans ce « fanzine » rapportaient par le biais de caricatures, une mention relativement explicite des victimes des agissements de ce directeur.

Il est depuis lors gérant de cinq sociétés, j'ai fait une requête il y a quelques années sur les sites d'informations des entreprises, il est gérant de l'une des sociétés dont l'intitulé continue à m'interpeller.

J'en reviens à ce prêtre abuseur et c'est un enchaînement que je souhaitais faire car j'ai regardé les auditions des victimes qui ont rapporté devant cette commission et ce prêtre abuseur en quelque sorte et ce qu'il m'aura fait subir n'aura fait qu'aggraver en les réitérant pour mieux les banaliser, les abus que je subissais par ailleurs ordinairement au sein de ma famille catholique pratiquante.

La prédation sexuelle nécessite des alibis et je souhaite rapporter le motif religieux qui peut relier ce qu'appelait ma psychothérapeute les « soleils noirs » entre prédateurs qui avancent masqués sous prétexte de la foi.

Et j'en viens au second temps de ce que je souhaite vous rapporter aujourd'hui de ma relation ou comment la foi peut constituer l'instrument de l'alliance perverse entre le pédophile et l'incestueux.

Mon propos pourra choquer certainement mais j'ai fait un travail de psychothérapie que j'ai pu accomplir durant 5 ans.

Les assauts réitérés de ce prêtre n'ont fait que prolonger mes habitudes. Celles du registre ordinaire d'une famille catholique dont le règlement intérieur était la transgression d'une mère auteure de violences physiques et sexuelles dissimulées sous le masque de sa foi et du conformisme social qui prévalait à l'époque dans cette ville de province.

Alors une mère, c'est quelque chose de fondamental pour un enfant. Aujourd'hui c'est la première fois que je rapporte ça au-delà de la psychothérapie que j'ai suivie. Pour un croyant, une mère est traditionnellement associée à la figure mariale, ce qui aggrave encore ce registre impensé qui est l'inceste maternel.

Je voudrais souligner cette alliance objective, ce pacte de corruption des corps et de l'âme conclu par l'alliance de ces deux profils pervers. L'un institutionnel : le prêtre qui abusait quand il aurait dû être éducateur et gardien de mon innocence d'enfant vulnérable. J'avais 11 ans, quand les faits ont débuté. Mais je pratiquais déjà depuis cet âge au sein de ma propre famille l'autre profil pervers intime, celui d'une mère

catholique dévote masquant sous la défroque de la foi de noirs desseins. Une espèce d'alliance consentie de manière dévoyée bien sûr, entre l'autel et le trône maternel.

Là où j'habitais, ma mère qui était femme au foyer, s'était investie dans le catéchisme des enfants du lotissement où je résidais. C'était une couverture idoine pour dissimuler l'acharnement d'une ancienne enfant martyre, et j'y reviendrai, devenue bourreau à son tour et socialement réhabilitée par le nombre de ses maternités successives.

Au milieu des années 60, avec mes parents, nous habitons alors ailleurs et même avant ma naissance, ils étaient très engagés et très actifs dans le militantisme catholique et en particulier au sein des associations « parents d'élèves » de l'enseignement catholique. De nombreuses coupures de quotidiens régionaux relatent leur activisme de l'époque. Des colloques, des conférences, des séminaires auxquels ils participaient de manière très pro active.

Au cloisonnement de ces agissements, s'alliait le défaut de maturité de la société de l'époque qui n'entendait jamais la parole des victimes puisque c'était du registre de l'impensable. La culpabilité de la victime a conduit, et je parle aussi au nom des autres victimes, à nous isoler chacune et chacun d'entre nous et même au sein de ma famille il n'existait pas de solidarité. Donc nous étions cinq, et même six, je vais vous préciser qui est cette sixième personne et les coups et les humiliations ont été...

DG - Alors vous vous êtes le cinquième ?

EC - Le cinquième et le dernier.

FN – Quelle était la répartition ente filles et garçons ?

EC - Les deux aînées étaient des filles, suivies de deux garçons et je suis le troisième garçon, donc le dernier. Le petit dernier, comme on disait.

Les agressions sexuelles ont concerné mon frère, le plus proche qui a sept ans d'écart avec moi, moi-même, et également mon neveu donc petit fils de mes parents qui a été recueilli, je vais expliquer pourquoi, à l'âge de quatre ans à notre domicile et qui est devenu comme mon petit frère et qui a subi les mêmes choses que nous.

Donc l'époque ne prenait pas en compte la parole de l'enfant, me reviennent des souvenirs et en particulier une émission de Françoise Dolto. Je m'étonne de ma propre maturité de l'époque, j'étais captivé par son émission, c'est-à-dire que quand les faits se commettaient, j'étais fasciné par l'invocation de la dignité intrinsèque de l'enfant qui constitue en quelque sorte un objet sacré donc intouchable.

Je ne me reconnaissais pas, c'était en quelques sortes une utopie vers laquelle j'aurais souhaité tendre mais qui ne correspondait pas à mon quotidien.

Quand on parle d'inceste on pense immédiatement aux hommes. Aujourd'hui, les cas d'inceste demeurent encore des secrets bien gardés. Mais que se passe-t-il quand c'est une mère qui agresse son enfant ? Je percevais ma mère comme, a priori, un refuge d'amour et de tendresse. En plus du récit cauchemardesque de nos enfances que nous gardons en nous car trop abominable, ce trauma a été aggravé par la difficulté de trouver une oreille attentive et compréhensive. Moi c'est une chose que j'ai déballé en thérapie, au début des années 2000 et qui a même été mise en doute par ma propre fratrie.

Quand vous êtes agressé par votre maman c'est un petit peu différent parce qu'on attend tout d'elle mais certainement pas ce type d'agissements. Elle est censée nous protéger et de surcroît lorsqu'on est catholique puisque c'était son cas, engagée. Donc c'est au nom de l'amour et de la foi qu'invoquaient ma mère que les agressions se justifiaient donc je me suis dit, pour avoir lu dans Françoise Dolto aussi et tant d'autres, que

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

l'amour n'est donc pas une valeur sûre, bien établie quand il s'agit d'amour parental. Un questionnaire que je me suis renvoyé et appliqué à moi-même aussi : compliqué de devenir père à mon tour.

Ma mère, pour la décrire, était très engagée effectivement dans le catéchisme des enfants. Elle était une enfant naturelle de la fin des années 20 et qui avait été agressée sexuellement par son père adoptant. Laissée sans soins, elle est devenue bourreau après avoir été victime par prédestination, satisfaisant des pulsions teintées de mysticisme aux dépens de ses enfants et qui constituaient selon son propre vocabulaire une « portée » nombreuse, gage d'une position sociale pour une femme au foyer dans les années 60 et 70. Donc c'est aussi une relation solidaire que je veux faire même si je suis assez désaligné du reste de ma fratrie. Gardant leur anonymat bien évidemment je dirais que mes aînés sous influence catholique paroxystique furent pour l'un placé (mon frère aîné) en internat catholique dès l'âge de six ans. Mes sœurs, avec l'expression de ma mère, furent « redressées » chez des religieuses.

FN - En pension également ?

EC - En pension également. Mais pour nous tous, l'école était une échappatoire permettant d'éviter le dragon maternel. Celle qu'entre nous, nous ne pouvions, et toujours aujourd'hui, ne nommer que « la mère », statut maternel n'ayant jamais été occupé.

Les attaques réitérées de religieux furent le lot de mon frère aîné, l'une de mes sœurs fut la bête noire des religieuses dans son école. Pour ma part et celle de mon frère le plus proche, l'école était un exutoire, où pour moi, subir les assauts de ce prêtre était toujours moins épouvantable que de demeurer au sein du cénacle de cette famille catholique hypocrite et maltraitante.

Mon frère le plus proche, ayant 7 ans d'écart avec moi...

FN - 7 ans d'écart tout de même ?

EC - 7 ans d'écart oui c'est un intervalle important. Les trois aînés sont plus rapprochés en âge.

FN - Et votre sœur aînée ? Entre votre sœur aînée et vous ?

EC - Ma sœur aînée qui est décédée était née en 1949, elle aurait 70 ans aujourd'hui.

FN - Oui donc il y avait un très grand écart.

EC - J'en ai 54.

FN - Donc des naissances...

EC - Tout à fait, ce qui organisait le cloisonnement effectivement, chronologique en quelque sorte d'une génération à l'autre. Nous n'avions pas les mêmes expériences. Ils étaient grands, j'étais petit et quand je n'étais pas encore là, ils étaient enfants. Donc mon frère le plus proche et moi-même avons été abusés par notre mère catholique mystique de l'enfance à l'adolescence. Autour d'un même rituel.

FN - Quand vous dites enfance, c'est quel âge ?

EC - Les années que je vous rapporte pour ce prêtre, à partir du moment où il nous formait.

FN - C'est à dire 13-14 ans ?

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

EC - Plutôt jusqu'à 15 ans. Puisque jusqu'au décès de ma sœur aînée et puis après d'autres phénomènes liés à des exhibitions, des choses de cette nature mais sans contact direct, voilà. C'est un cocktail de lieux, d'évènements sexuels et physiques que je ne souhaite pas rapporter.

FN - Non mais juste une question sauf si bien sûr, vous ne voulez pas en parler à ce moment-là, il y a un père?

EC - Oui, j'allais y venir. Ce grand absent.

FN - J'étais trop impatiente.

EC - Excusez-moi c'est peut-être moi qui suis...

FN - Non ! Mais comme on est dans le contexte familial c'est pour ça que je demandais aussi les écarts d'âges. La question sous-jacente étant : à qui vous aviez la chance de pouvoir parler de ce qui se passait dans l'établissement ?

EC - A personne.

FN - Parce qu'on en est à peu près là et c'est pour ça que je pensais au père.

EC - Donc je reviens à cette mère, qui avait ses rituels dont beaucoup se passaient dans la salle de bain, si je veux être un peu plus explicite. Les apparences demeuraient sauvées dans cette maison entourée de croix et d'objets pieux et de litanies des saints qui envahissaient le décor familial.

Ma sœur aînée qui est née en 1949, est devenue dépressive et traumatisée par des échecs, un mariage bref avec un mari sicilien. Elle se serait suicidée mais les conditions de sa mort n'ont jamais été clairement élucidées en 1980. Elle avait 30 ans, j'en avais 15. Et mon père l'avait découverte en enfonçant sa porte, une semaine après son décès. Donc ses derniers mots furent « maman me pompe l'air ». Elle était partie en Italie, et j'ai compris au travers de mon analyse et de la mémoire familiale que j'ai pu glaner : elle pensait échapper à cette malédiction familiale, violence physique mais pas sexuelle qu'elle subissait en tant qu'aînée, elle s'était donc enfuie à Rome mais pour y subir malheureusement en miroir, violences et humiliations de la part d'un mari désaxé.

J'en viens à son fils, mon neveu, que j'ai toujours considéré comme mon petit frère, orphelin à l'âge de quatre ans. Il s'est fortement engagé dans le scoutisme, assez mystique dans une frange assez traditionaliste du scoutisme, donc tout cela était assez particulier, j'essayais de l'en dissuader mais je n'ai jamais fait de scoutisme moi, je préférais naviguer, faire de la planche à voile. Le scoutisme je l'ai toujours tenu à l'écart en pressentant, présupposant quelque chose qui ne pouvait pas me correspondre et qui aurait peut-être prolongé effectivement mes souffrances. Et ce qui ne m'est pas arrivé lui est arrivé à lui puisqu'il a subi des attouchements d'un chef scout catholique de ce mouvement dont j'étais le témoin direct, en flagrance, à la fin des années 1980. Ce chef scout a été condamné je pense, en invoquant ma mémoire, à la toute fin des années 1980 ou au début des années 1990.

Je suis moi-même parti poursuivre mes études et depuis mon neveu est devenu schizophrène. Il est sans emploi depuis toujours et mène une existence marginale.

Pour en revenir effectivement aux retentissements de tous ces évènements j'ai comme tant d'autres un murmure qui me poursuit, celui des fantômes, pour avoir été confronté à une mort psychique dans une ambiance assez morbide au sein de cette famille.

Ce que le prêtre me faisait subir n'était peut-être au fond pas aussi grave que ce que je vivais au quotidien, dès que je remettais un pied à la maison. J'aime bien cette citation de la Divine Comédie de Dante qui résume bien le sentiment qu'on peut ressentir « ...de la glace des morts, il pesait sur la terre ».

Moi je suis effectivement dans cet état de gravitation et de pesanteur. Depuis toujours j'essaie de me détacher mais j'ai développé certains réflexes. Disons qu'à l'aune de cette transgression suprême de l'inceste maternel commis par une catholique, dès l'âge de 6 ans, j'ai réalisé que ma mère était "folle" dans mon vocabulaire d'enfant. Mais ça ne m'a pas empêché de mourir psychiquement à plusieurs reprises et cette compagnie des spectres continue de m'habiter. Je pressentais intuitivement la nécessité d'une cure.

Dans mes relations avec les femmes, la psychothérapie que j'ai suivie donc durant cinq ans à partir de 2000, m'a aidé à conceptualiser et à encourager cette résilience face aux traumatismes successifs des abus tant subis de la part de ce prêtre que de celle de ma mère. Mais cela m'a éloigné inexorablement de ma famille, et en particulier ma mère que j'ai cessé de voir depuis la mort de mon père en 1994 puisqu'il est décédé assez jeune à l'âge de 65 ans.

Cette thérapie psycho-généalogique m'a permis de reconstituer une histoire familiale qui était indicible et ne nous était pas rapportée. Sujet des prétendus orphelins qu'étaient mes parents m'ayant conduit à mener des recherches généalogiques qui ont rétabli leurs filiations, rectification de mon état civil régulièrement contrefait par ma mère pour effacer le nom du père et que j'ai rétabli au prix d'une procédure longue auprès du Garde des Sceaux. Au final, m'a coûté cher ce qu'avait prophétisé à l'époque mon analyste et que je redoutais : un désalignement progressif et irrémédiable avec l'ensemble de ma fratrie.

Je voudrais expliquer les ressorts qui m'ont amené à vivre cette situation là et à entrer en confrontation avec le reste de ma fratrie. Je suis à leurs yeux celui qui sait et qui semble les juger lors de nos rares rencontres, il y a réactivation d'un trauma qui sommeille et je semble les juger quand ils sont mis en présence de ma personne alors que j'essayais de les réunir, en vain des années durant. En faisant en sorte aussi que nos enfants respectifs puissent se connaître, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Donc c'est le cœur glacé que j'ai fini, au final, par renoncer à cette ambition-là de faire famille. De victime, je suis donc devenu aux yeux de ma fratrie, un bourreau à mon tour.

Je ne les vois plus, depuis des années parce que c'est quelque chose qui m'est assez insupportable. Cependant, et je viens à cette figure manquante depuis le début de ma relation : on ne peut pas tout incendier, on ne peut pas brûler tous ses vaisseaux non plus, il faut se raccrocher à quelque chose, aux efforts que l'on fait pour se projeter dans l'existence pour survivre et s'accomplir parfois. Je ne veux pas voler la figure de mon père qui était un homme absent. Mon père était un personnage, un voyageur. Comme je le suis d'ailleurs, avec une espèce d'écho dans mon parcours professionnel et le sien. Une sorte de loyauté invisible oserais-je dire. Il faisait toutes sortes de choses dont il était extrêmement fier puisqu'il partait de rien pour devenir dessinateur industriel puis ingénieur. Et je garderai la figure d'un homme que j'ai longtemps cherché pour qu'il me protège alors qu'il était sur les routes, aux quatre coins de l'hexagone pour gagner sa vie. Voilà, donc même si sa place fut défailante, j'ai eu des échanges avec lui et c'était un grand chrétien, j'ai hérité de sa foi. Sa place était donc néanmoins, au final, tenue. Et je suis d'autant plus indulgent que je suis moi-même père. Et je ne suis pas parfait, loin s'en faut. On ne décerne pas de diplôme pour les apprentis parents.

Mon caractère est devenu saturnien, si je peux employer une expression littéraire, le cœur est toujours un peu glacé et j'ai souvent douté de ma légitimité à être au monde. Ce capital étant ébranlé dans son essence par le fait d'avoir été perçu non pas comme sujet mais comme objet, à disposition de la prédation maternelle et religieuse avec le prêtre auquel j'étais confié.

J'ai développé aussi des pathologies chroniques qui soulignent l'emprise de la psyché sur l'état de santé. Ayant moi-même été abusé, j'ai moi-même encore aujourd'hui, beaucoup de mal à être tactile avec mes enfants. Le corps sacré de l'enfant, ne peut pas à mes yeux être touché sans être souillé par un adulte. C'est quelque chose que j'essaie de réfréner mais ce sont les lois de l'inconscient, c'est une conduite d'évitement

et je suis le premier à me le reprocher. J'ai ainsi longtemps hésité à devenir père, paralysé par la mémoire du corps.

Cette mémoire envahissante crée une appréhension qui est ma hantise d'une situation trouble entre parent et enfant et qui m'a longtemps empêché de devenir père. J'ai une fille qui est aujourd'hui âgée de 21 ans, qui s'est éloignée de moi, psychologiquement, géographiquement et juridiquement. Elle a été adoptée par son beau-père dès sa majorité et je ne la vois plus depuis plus de 4 ans.

Cette démarche d'aujourd'hui est très importante pour moi pour lui rapporter sans face à face possible, ma vérité intérieure et pour signifier que je me tiens à sa disposition, le jour où elle acceptera de découvrir ma vie, ma vérité intérieure. Aujourd'hui ce qu'elle perçoit, c'est un abandon moral, c'est aussi un défaut de sentiments, lui semble-t-elle, de la part de son père. Si je témoigne aujourd'hui, c'est aussi pour interpeller les certitudes acquises d'une jeune femme et lui faire état de mon récit transmis avec toute la bienveillance et l'amour intact du père que je suis et que je resterai.

FN - Vous avez pu lui en parler ?

EC - Non.

FN - Non ? Vous vous êtes séparés avant d'avoir pu ?

EC - Oui, c'est la fille d'une première relation, je n'étais pas marié. Et j'étais en miroir inconscient avec sa maman, qui elle-même avait été abusée par son beau-frère pendant des années sans que le secret ne soit jamais levé. Et c'est un des motifs de ma séparation. C'est que je ne voulais pas endosser cet autre secret, familial, alors que j'essayais de me libérer du mien. Et puis, y a aussi ce qui fait revivre ce trauma, les affaires médiatisées qui réactivent toujours ce syndrome.

DG - On peut revenir peut-être sur votre fille, un instant pour préciser ?

EC - Oui.

DG - Vous avez vécu avec sa mère et elle pendant combien de temps ?

EC - Quatre ans quand elle était toute petite et après je l'avais en...

FN - En droit de visite ?

EC - Effectivement, un week-end sur deux, elle vit dans l'Est où elle est étudiante en pharmacie aujourd'hui. Voilà, et depuis son adoption, le contact s'est éteint progressivement même si je lui souhaite toujours la bonne année et ses anniversaires mais on est dans un mode minimal qu'autorise la technologie.

DG - Avec réponse ?

EC - Ça dépend. C'est assez douloureux pour moi.

DG - On l'imagine.

EC - Ce qui était le cas fin 2019 et début 2020, j'envoyais des messages sans réponses. Donc qui sont restés silencieux. Après les jeunes de cet âge veulent aussi s'affirmer, se couper parfois de leurs racines.

Comme je le disais, les affaires médiatisées réactivent et prolongent la souffrance et en particulier ce qui s'est passé récemment dans le procès lyonnais du Père Preynat avec la relaxe du Cardinal Barbarin. Cette affaire semble renvoyer aux victimes, une fois encore, la responsabilité du crime. Si l'on ne comprend rien

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

des mécanismes du refoulement, il est évident que quand on les saisit on ne peut pas tenir un tel langage qui est d'une violence manifeste et caractérisée à nos yeux. C'est un déni de la part de l'Église, constant et oserai-je dire, géologique : 2000 ans que le message du Christ est dévoyé. Ça fait beaucoup de temps quand même pour que l'Église puisse reconnaître ses turpitudes. Il y a encore une grande colère qui vient en moi, de l'intérieur.

J'en ai fini avec cette relation, je voudrais vous faire part de quelques réflexions, si vous voulez bien, autour du périmètre d'investigation et des postulats posés par la CIASE. A moins que vous préféreriez que nous marquions un temps complémentaire d'échange avant que je vienne à ces quelques suggestions ?

FN – Alors juste pour comprendre. Dans l'établissement où vous étiez, le prêtre, vous avez parlé du prêtre qui vous a agressé comme d'un directeur de conscience et de préparation à la confirmation mais quel était son rôle exact ? Est ce qu'il y avait beaucoup de prêtres dans cet établissement ou est-ce que lui n'intervenait que par rapport à l'enseignement religieux et aux préparations aux premières communions ?

EC - Il y avait d'autres religieux, j'avais un professeur de français en particulier, au collège mais les prêtres s'effaçaient progressivement au profit de laïcs. Je précise que jusqu'à la classe de troisième c'était un collège de garçons. La mixité est intervenue progressivement et les religieux ne demeuraient plus que sur des fonctions de catéchèse. Oui voilà, je les ai connus au début de mon collège et ensuite ça s'est estompé à partir de la classe de quatrième et ensuite la troisième.

FN- Et dans votre classe d'âge, vous n'étiez pas le seul à préparer la confirmation ?

EC - Non.

FN - Est-ce que, vous saviez si le prêtre qui vous agressait avait des agissements avec d'autres jeunes ?

EC - Je ne pourrais pas vous le rapporter. Je ne veux pas faire d'affabulations.

FN - Non bien sûr, mais comme pour le directeur d'établissement visiblement c'était connu, mais par contre sur le religieux, ou vous ne savez pas ou vous ne vous en souvenez pas ? Il y a également le fait que vous n'aviez pas gardé beaucoup de contacts.

EC - Non.

FN - Je cherche à comprendre et de manière plus générale pour l'ensemble des victimes. A qui ces jeunes victimes auraient pu s'adresser pour en parler ?

DG - Au sein de l'établissement ?

FN - Oui.

EC - Personne.

FN - Les camarades, la famille ? Même si la famille vous nous avez très bien expliqué, on comprend bien. Mais dans l'établissement lui-même, personne ? Pas un camarade ? Ou un professeur plus proche ?

EC - J'avais un ami oui.

FN - Parce que vous n'étiez pas interne ?

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

EC - J'ai été interne, l'année du décès de ma sœur effectivement, une année.

FN - C'était donc après ?

EC - Après les agissements oui, mais il y avait des bizutages, des rituels à connotations sexuelles de temps à autre.

DG - Même entre enfants ?

EC - Bien évidemment. On se chahutait beaucoup, on était dans des dortoirs d'une cinquantaine de lits avec le pion au fond dans sa loge aux rideaux tirés.

Je n'ai rien à apprendre à quiconque a eu cette position en internat ! Je l'ai donc été une année effectivement quand mes parents tentaient de reprendre pied après le décès brutal de leur fille.

FN - Et vous aviez quitté votre région d'origine pour des raisons professionnelles ?

EC - Oui professionnelles, mon père était ingénieur.

FN - Et ensuite vers le sud encore mieux ?

EC - Et oui, je n'ai malheureusement pas pu professionnellement m'y maintenir.

FN - Mais vous avez fait vos études là-bas ?

EC - Oui des études supérieures en grande école.

DG - Et aucun contact des enfants avec les adultes de l'époque ?

EC - Non du tout, chacun était renvoyé à sa solitude. J'ai eu un ami qui m'avait avoué son homosexualité dès la cinquième donc nous devions avoir douze ans et je le protégeais bien évidemment car c'est toujours un registre implicite et non verbalisé donc il ne souhaitait guère s'exposer mais m'en avait fait la confiance. Mais jamais nous ne parlions des autres agissements entre nous. Par contre, était de notoriété publique ce qu'il se passait chez le directeur de l'établissement. J'y ai échappé, on ne peut pas tout cumuler ! Mais j'avais toujours une vigilance qui me mettait en garde car c'était ordinaire dans la sphère domestique.

DG - Vous voulez dire que votre mère avait écho des pratiques de ce directeur ?

EC - Oui, oui c'était connu de beaucoup de parents d'élèves.

DG - Et votre mère savait-elle ce que vous faisait subir le prêtre ?

EC - Je ne lui en ai jamais parlé.

DG - Elle ne l'a jamais évoqué ?

EC - Non, jamais évoqué et ça aurait été la dernière personne à laquelle j'aurais voulu me confier.

DG - Non mais elle aurait pu aller vers vous.

EC - Non.

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

DG - Et votre père ? Avez-vous eu des échanges à ce sujet ?

EC - Jamais.

FN - Quand il est décédé en 1994, vous aviez quel âge ?

EC - J'avais 28 ans.

FN - Donc vous aviez terminé vos études ?

EC - Je venais de les terminer. J'avais commencé à travailler un an auparavant, et je passais des concours administratifs.

DG - Et votre père voyait bien le refroidissement de vos relations avec votre mère ?

EC - Oui, oui il le savait mais fuyait lui-même. Puisqu'il était orphelin dès l'âge de 8 ans, il avait une fratrie, trois frères qu'il n'a jamais revus.

DG - Donc vous n'aviez pas d'oncles et tantes, de cousins autour de vous ?

EC - Non pas de famille élargie. Nous sommes dans le registre d'une famille dite atomique. Tout est coupé effectivement, il n'existe rien. Ma grand-mère maternelle avait des sœurs mais comme ma mère était une enfant naturelle, ses tantes la surnommaient « la bâtarde ». Elle est née en 1929, elle va avoir 91 ans cette année. Et même si ma famille de manière générale ne se souvient pas des anniversaires, moi j'ai une mémoire absolue. Parfois c'est un peu encombrant mais je ne peux pas m'en défendre, je suis programmé ainsi, c'est comme ça.

DG - Et vous nous avez parlé donc de votre fils, vous avez un fils ?

EC - J'ai un fils, oui.

DG - Vous l'avez simplement évoqué, mais quelle est votre relation avec ce fils ?

FN - Et quel âge a-t-il ?

EC - Il a 14 ans, c'est un grand gaillard. Il vit avec moi puisque je l'ai eu d'une deuxième union. Cette fois je suis marié et je vis avec mon épouse depuis bientôt 20 ans cette année. Nous nous sommes mariés deux ans après notre rencontre en 2002.

DG - Et votre épouse connaît le fardeau que vous avez ?

EC - Oui, elle le connaît.

FN - Mais vous introduisiez votre propos en indiquant aussi que vous aviez gardé la foi. Mais comme si c'était malgré vous ?

EC - Oui, étant resté en lien avec le message de la foi en partie grâce à mon père qui m'a permis de continuer de croire en l'enseignement catholique. Je n'ai jamais perdu cette espérance, je m'y suis même souvent plutôt raccroché. Et ça m'a éclairé dans les moments difficiles de mon existence. Et c'est un miracle ! J'ai un ami qui lui s'est converti. Il est resté chrétien mais il s'est « déplacé ».

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

FN - Protestant ?

EC - Par exemple.

FN - Et vous vous êtes marié à l'Église ? Votre fils est baptisé ?

EC - Non, je suis marié civilement et mon fils n'est pas baptisé. Je lui laisse ce choix, ce sont des choses dont je lui parle car il commence à être accessible à ce type de raisonnement. Bon après, on a des modalités de communication qui sont celles des jeunes d'aujourd'hui, je pense qu'on est dans un schéma disruptif. Avec ma fille, j'ai plus échangé dans sa petite enfance, non pas sur cet aspect des choses, mais sur les vecteurs de transmissions. Je l'évoque souvent, c'est la dernière génération du livre en quelque sorte. Moi j'ai le fétichisme du livre et elle, est née en 1998. Elle a connu en quelque sorte le monde d'avant.

FN - Tout juste, tout juste.

EC - Avec mon fils ce sont d'autres vecteurs, il a des amis virtuels, il est dans le digital, il a des copains avec qui il discute en réseau. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir des discussions profondes, chacun selon son médium.

FN - Mais il lit tout de même quelques livres ?

EC - Assez peu, alors j'essaie de l'y inciter, on y arrivera peut-être. Ce sera peut-être sous forme digitale.

DG - Pour en revenir à votre foi, cela passe par une pratique religieuse ?

EC - Non, du tout. Je garde une grande passion pour les lieux qui me parlent, chargés d'une symbolique qui m'apaise. Je ne récusé rien de l'enseignement catholique. Ce que je garde c'est la nourriture spirituelle, je pense, qui guide mon existence. J'aime bien manager par exemple, j'ai toujours aimé diriger des équipes très pluridisciplinaires, et je me questionne professionnellement très souvent. Je pense que le cœur de mon engagement, c'est la reconnaissance de l'autre comme sujet.

FN - Oui, parce que telle que vous décrivez votre enfance, on aurait pu imaginer que cette association des traitements que vous subissiez et de la foi aurait pu être insupportable.

EC - C'est le mystère justement, je ne me l'explique pas moi-même. Mais ça m'a donné une grande force pour m'engager dans un chemin qui ne soit pas sécularisé. J'avais face à moi, c'était assez drôle d'ailleurs, une thérapeute que je voyais entre midi et deux, à la place du déjeuner. C'était une nourriture de l'esprit. Nous étions face à face, je voulais une relation égalitaire, une personne dans mon dos non, en face en face devant moi, dans une posture d'équité et d'égalité. C'était important dans le processus de réparation que je voulais pour moi-même. Et un de mes buts d'analyse c'était de sortir de cette fiction familiale pour « être authentique avec moi-même et avec les autres ». C'est une grande ambition, mais ça m'a rasséréner. Et je connaissais cette thérapeute qui était une amie intime. Elle est aujourd'hui décédée. Je la tutoyais dans le privé et la vouvoyais en analyse, ça me permettait d'opérer la distance et les transferts nécessaires liés à l'effondrement qui était le mien car il me fallait projeter des choses intenses. Mais ça ne m'a jamais éloigné de la foi, non.

FN - Et vous disiez déjà dès votre courrier, et vous l'avez redit là, que le fait de venir témoigner est une épreuve et que cependant vous indiquiez combien vous teniez à venir témoigner devant la commission. C'était pour vous-même, pour les autres victimes ?

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

EC - C'est un devoir fraternel, vis-à-vis des autres victimes. Des croyants ou de ceux qui ne le sont plus. Ma posture est altruiste et humaniste. Je le fais pour moi et je me bats avec les démons qui me rattrapent. Il y a une semaine que je dors avec les plus grandes difficultés. Je suis hanté par beaucoup de choses qui se réactivent et je n'y peux rien, c'est ainsi. Néanmoins cela me paraissait essentiel, puis j'ai échangé avec une autre victime. Nous nous sommes soutenus mutuellement et il m'accompagne au moment où je vous parle. Nous sommes fraternels, comme deux frères de souffrance et d'espérance.

FN - Et vous vous connaissiez au hasard de votre vie professionnelle ou au vu de ce qu'il se passe actuellement ?

EC - Oui professionnellement.

FN - Et vous avez été amenés à en parler ?

EC - C'est une idée qui a mûri car notre lien s'est enrichi pour devenir plus personnel. J'allais régulièrement à des expositions. Donc on se voyait de manière décentrée. C'était important aussi pour moi, d'exister en sujet autonome, de pouvoir lui proposer une offre et d'être respecté par rapport à ça.

FN - Et au cours de cette amitié avec cette personne, parce qu'on a pu voir au travers de votre enfance que vous n'en parliez à personne, vous pouviez là en parler à des adultes ?

EC - Avec cet homme et avec ma femme ensuite. Mais préalablement avec cet ami, qui est un confident. C'est le seul.

FN - Vous aviez déjà fait votre thérapie, vous ?

EC - Oui, je l'ai faite avant lui. Il l'a accomplie plus tard et c'est toujours en cours. Moi elle s'est arrêtée d'ailleurs quand je me suis senti prêt. J'allais appeler ma thérapeute et sa fille me répond : « Maman est morte ». Donc c'est quelque chose d'assez puissant.

FN - Alors même que vous aviez décidé d'arrêter ?

EC - J'avais décidé oui, pour m'être alors senti mieux.

DG - Donc vous l'appeliez pour lui dire que vous vouliez arrêter, quelle coïncidence.

EC - Voilà. J'appelle cette femme, et c'est sa fille qui a répondu. Je suis allé ensuite à ses obsèques la semaine suivante. Et c'est pour moi une date très symbolique.

DG - Bien, maintenant vous avez donc une seconde partie dans votre histoire.

EC - Oui, mais qui est plus faite de suggestions très modestes.

FN - Oui mais qui est très importante.

EC - J'ai bien vu, pour vous suivre très régulièrement sur votre site. Je suis très heureux du périmètre de vos travaux qui rend la parole et qui est pour nous, une manière de « ressusciter » en quelques sortes. Mais néanmoins si nous victimes avons besoin de ce truchement, le procès du père Preynat réactive nos traumatismes. C'est ce qu'ont dit d'ailleurs les témoins au procès, et c'est ce qui m'a poussé à franchir le Rubicon.

Vous voyez, au début de mon analyse j'ai douté de ce qui m'était arrivé. Puis en ayant discuté avec ma fratrie j'ai été mis en cause, j'étais le « chouchou », terme que je ne pouvais plus entendre au point d'en venir aux mains quasiment. Ça m'était devenu insupportable et un jour j'ai tout déballé en expliquant ce qu'était alors le statut de « chouchou » dans ce type de famille. Cette parole est très émancipatrice pour nous. Même si je ne serai jamais réparé. Il faut que je me débrouille avec mes fantômes et je n'attends rien de la justice humaine.

Néanmoins, la victime prend courage de venir parler et de répondre au questionnaire en ligne.

Pourtant je trouve que l'approche par la victime présente ses limites. Car on se retrouve effectivement, et c'est mon ressenti, avec une vision aseptisée de nos expériences. Pour être entendu, il faut être reconnu dans sa qualité de victime car pour ma part, la justice ne pourra jamais rien réparer. Ainsi, l'approche par le bourreau me semble très utile.

C'est-à-dire par rapport aux dossiers individuels qui sont détenus en diocèse sur les ecclésiastiques qui exercent. Il sera peut-être évoqué dans le rapport que vous produirez *in fine*, le rapprochement entre les signalements par les victimes et la remontée des données d'informations émanant des diocèses qui sont les employeurs des clercs.

En mettant en miroir et en relation nos témoignages, il vous est recommandé d'interroger les dossiers individuels détenus par les diocèses. Et peut-être aussi ceux qui ne font pas l'objet d'un signalement pénal dans le cadre de délit ou crime qui ne serait pas prescrit.

Dans la séquence d'âge qui me concerne, c'est trop tard. Même s'il y a aujourd'hui de nouveaux moyens d'investigation qui sont ceux de l'internet, des réseaux sociaux, qui sont des espaces de vigilances institutionnelles où les recherches peuvent être étendues.

Pour ma part, je n'ai pas d'identité numérique. Alors je suis peut-être tracé sur LinkedIn mais absolument pas sur les réseaux sociaux traditionnels comme Facebook, Instagram, Snapchat, et autre messagerie ou réseau social de ce type. Parce que j'ai toujours cette méfiance que la victime soit rattrapée par quelqu'un qui viendrait relater les faits dont nous avons nous été victimes.

FN - Est ce que vous pensez que le rôle de la commission pourrait être de permettre à des victimes de s'exprimer plus tôt ?

EC - Je pense effectivement que ça peut venir en aide aux personnes encore altérées dans leur pleine conscience, quand nous autres avons la plupart du temps accompli un travail de thérapie voire de psychanalyse.

FN - Vous avez été très seul ?

EC - Oui seul parce que seul concerné sur ma propre initiative, je savais ce que je vivais donc c'était le fait de m'accrocher à la normalité, enfin à une forme de normalité.

DG - Pour y revenir un instant, est ce que vous pensez que ce que vous avez subi de la part de ce prêtre, était en conscience que vous étiez une victime plus fragile qu'une autre, du fait du vécu qui pouvait ressortir chez vous ?

EC - Je pense qu'il y a une résonance qui s'est créée puisque j'étais un enfant très solitaire. J'avais peu de camarades et j'étais confronté à cette omerta familiale où nous ne parlions de rien entre nous. Avec un père absent qui ne jouait pas son rôle et une mère bourreau. Le religieux a très certainement dû le ressentir puisqu'il était tendre mais dans l'excès. Il créait un climat de confiance avec des paroles. Donc, oui, il y avait abus de faiblesse et de vulnérabilité. Je pense que ce que je subissais, d'autres ne l'ont pas subi. Il m'observait très certainement depuis la cour de récré où nous étions avec tous les gamins puis il m'a détecté. Vous savez c'est un mécanisme de la prédation. Et ma mère était comme ça, se faisait passer pour une grande catholique

en étant inattaquable. Le bourreau est invisible en quelque sorte. Par contre il déploie ses filets, tisse sa toile et les insectes viennent s'y engluer ce qui fut mon cas comme d'autres.

Mais ce prêtre avait conscience de l'enfant que j'étais, et à l'aune du travail psychanalytique que j'ai accompli à l'aide de ma thérapeute, j'ai fini par tout comprendre. Et c'est tout à fait récent.

DG - Oui donc vous évoquez une approche par le bourreau, vous en étiez là.

EC - Oui pour en terminer, c'est pour bien comprendre le registre de la prédation sexuelle qui introduit des biais et des équivoques. Quand on dit « mon père » on est en confiance, quand on est un enfant de 11-12 ans. Puis le port de l'aube, dans le mécanisme de la préparation de la confirmation. J'étais moi-même dans une tenue virginale dans mon aube blanche. Et le prêtre était le professionnel. C'est une posture d'autorité, et ces attributs sont symboliques permettant d'exercer un pouvoir réel, en l'occurrence très singulier avec les attouchements et tripotages.

Ça m'est arrivé aussi une fois d'être tripoté par quelqu'un dans un bus, je m'en suis défendu, il s'est pris un coup de poing et j'avais 12 ans. Ça suffisait, à la maison, à l'école et même dans le car scolaire donc ce n'était plus possible. J'ai toujours une espèce de conscience forte et intime que ce qui m'arrivait n'était pas normal et légitime, même avec les attributs symboliques de ce prêtre.

Le célibat aussi est une vraie question. Même si le pape a rappelé que l'Église ne céderait pas aux femmes, même s'il s'agit d'une question de survie de l'institution catholique me semble-t-il au XXI^e siècle. Je me suis abstenu de me marier à l'Église, c'est un frein. Tout en conservant cette idée avec mon épouse peut-être...

FN - Elle-même est catholique?

EC - Oui, mais n'est pas pratiquante et ses parents n'avaient pas la foi. Et donc avec les paroles un peu irresponsables du Pape, je sais le combat intérieur qu'il mène et je le décharge à l'avance de ces propos. Qui sont des propos un peu difficiles pour nous car le célibat des prêtres est une notion qui empoisonne car nous ne sommes que des Hommes. Mais je pense qu'interroger cette posture-là, cette sécularisation à la fois du vocabulaire et de la fonction sacerdotale est important. Après, même s'il faut taire les choses entre ce qu'on dit et ce qu'on écrit, nous avons une colère qui nous anime car notre parole est incommunicable. Je répète sans arrêt que cette mémoire corporelle est au-delà des mots, du registre de l'indicible. Ce sont des choses qui se ressentent, qui glacent, qui tétanisent et amènent au refoulement. Cette colère doit être acceptée par l'Église.

Et puis il y a cette affaire qui nous choque beaucoup en tant que victimes et avec laquelle je souhaiterais conclure mon propos. C'est la monétisation proposée par la Conférences des évêques pour le préjudice des victimes. Je sais que vous êtes courageux et investis et que vous avez engagé un Tour de France de la prise de parole et du dévoilement.

Il faut que nous soyons entendus préalablement sur un protocole de réparation qui pour moi doit être fondamentalement morale. Une fois vos travaux conclus, pour moi le plus essentiel est la reconnaissance de notre statut et que notre parole soit enfin consignée et accessible sur votre site, ce que je souhaite pour ma part, sans exposer les miens avec la mention de la seule initiale de mon patronyme suivant mon prénom. Car ce qui est pour moi une libération ne doit pas constituer une malédiction pour mes proches.

DG - Très bien, merci pour avoir été là.

EC - C'est moi qui vous remercie.

DG - Bien sûr nous connaissons votre identité mais rien ne sera publié permettant de vous identifier.

FN - De toute façon vous aurez le compte rendu.

DG - Le récit de votre parcours professionnel permettrait de vous identifier donc il faudra l'alléger.

EC- Oui.

FN- Ça vous a permis de faire de belles choses.

DG- Et il est certain que votre démarche du jour ne constituait pas une démarche publique, c'est une confidence pour illustrer une vie. Et tous ces témoignages nous montrent des tournures de vies différentes avec un contexte adapté aux devenirs ultérieurs. Vous avez une vie sociale, vous avez réussi vos études quand d'autres ont tout échoué à la suite de ces évènements mais il y a une trace forte chez vous et nous espérons que cette audition vous permettra de repartir un peu plus apaisé.

EC- Je vous remercie de m'avoir écouté avec attention et bienveillance.

Fin de l'audition.